

CHARTRE DU CODE DE CONDUITE À LA SCS

La SCS est une association environnementale à but non lucratif, qui se veut engagée, créative, conviviale et intègre.

1. ENVIRONNEMENTALE

Protéger l'environnement et sensibiliser le public à sa fragilité est la mission principale de la SCS.

Nous attendons de nos collaborateurs-trices :

- ✓ D'être conscient-e-s des problèmes et enjeux environnementaux
- ✓ De s'intéresser aux objectifs et aux missions de la SCS, ainsi qu'à ses réalisations en faveur de la protection des espèces marines.

2. ENGAGÉE

La SCS est une association engagée qui défend ses causes en se basant sur des faits scientifiques.

Nous attendons de nos collaborateurs-trices :

- ✓ D'être motivé-e-s pour la cause qu'ils défendent
- ✓ De ne jamais perdre confiance, car les choses avancent, parfois lentement, mais avancent quand même.
- ✓ De promouvoir les missions et les projets de la SCS

3. CRÉATIVE

La créativité au sein de notre association est un atout. Cela nécessite un engagement personnel car il s'agit avant tout d'être ouvert-e aux nouveautés et aux évolutions. Cela aide aussi à travailler de manière proactive.

Nous attendons de nos collaborateurs-trices :

- ✓ D'être capables de travailler en réseau sur le mode projet
- ✓ D'être capables de se gérer de manière proactive et autonome
- ✓ D'être capables de s'auto-responsabiliser, en l'absence de hiérarchie
- ✓ De travailler en équipe pour optimiser la gestion de projet
- ✓ De travailler de manière structurée, afin d'optimiser le transfert de connaissances et la continuité du travail
- ✓ De contribuer à l'évolution positive de la SCS

4. CONVIVIALE

Travailler dans un environnement convivial est primordial pour l'épanouissement de chacun. De plus, c'est dans la bonne humeur et la sympathie que les bénévoles améliorent leur productivité.

Nous attendons de nos collaborateurs-trices :

- ✓ De respecter la contribution de chacun et de valoriser son travail
- ✓ De faire preuve d'esprit d'équipe
- ✓ De préserver la vie privée d'autrui et de sécuriser les informations personnelles qui leur sont données en confiance.

5. INTÈGRE

Dans toutes les entreprises, l'intégrité des collaborateurs est une clé de réussite. Il s'agit d'être honnête, autant professionnellement que personnellement, pour pouvoir avancer de manière équitable et impartiale.

Nous attendons de nos collaborateurs-trices :

- ✓ De faire preuve d'honnêteté intellectuelle, c'est-à-dire que les informations diffusées correspondent à la réalité.
- ✓ D'utiliser les dons versés par nos membres pour des causes environnementales
- ✓ De ne jamais propager d'informations erronées sur la SCS pendant et après la fin de la collaboration

6. A TOUTES ET TOUS

La notion de hiérarchie au sein de la SCS est très particulière : elle est horizontale.

Pour préserver ce modèle, quelques règles sont impératives :

- ✓ Exercer l'autorité de manière respectueuse et bienveillante
- ✓ Respecter chaque membre ou sympathisant de la SCS
- ✓ Avoir un comportement irréprochable
- ✓ Bannir les actes et les paroles blessantes envers autrui
- ✓ Toutes formes de discriminations sont totalement interdites : respecter le sexe, l'âge, la religion, les croyances, la nationalité, la culture, l'appartenance ethnique, l'orientation sexuelle, l'handicap ou la situation familiale de chaque collaborateur-trice est une condition sine qua non
- ✓ Rester ouvert aux nouveautés proposées par chacun-e
- ✓ Donner des avis et des conseils aux collègues, si besoin
- ✓ Privilégier la communication en cas de discord
- ✓ Faire preuve de souplesse pour s'adapter aux besoins de la SCS
- ✓ Veiller à ce que les ressources financières et matérielles soient utilisées dans l'intérêt de la SCS et des causes qu'elle défend.
- ✓ Respecter en tout point la *Charte du bénévolat à la SCS*
- ✓ Respecter en tout point la *Charte SCS du respect et de la bienveillance*



Max-Olivier Bourcoud
Président & fondateur